



La notaire ne transmet pas les documents de l'autre notaire

Par **jos61**, le **24/01/2013** à **02:42**

Bonjour à tous

J'ai un pb, j'ai appris par le notaire qui gère la liquidation de la succession de mon père que la notaire que j'avais pris pour me représenter, que depuis plus d'un an et demi elle ne m'envoie aucun document et ne répondait pas aux différents courriers du notaire qui est en charge de liquider la succession.

Je voulais savoir si j'ai le droit de la renvoyer et prendre un autre, si oui il y a t'il une procédure à suivre ou avec une simple lettre recommandée en expliquant les motifs sa suffit.

Merci d'avance